



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
lance un Appel à Candidatures pour le poste de :

**Formateur en Commerce / Ventes
(Nombre de postes : 6)
Boujdour, Dakhla, Laayoune, Guelmim, Tantan.**

Profil requis :

- Etre titulaire de la licence, ou diplôme équivalent, dans le domaine du Commerce, du Marketing, des Techniques de Ventes ou de Gestion (**Diplôme donnant accès à l'échelle 10 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 4 années au moins, après l'obtention du diplôme requis, dans le domaine du Commerce, des Achats/Ventes, du Marketing ou Assistance clientèle ;
- Etre de nationalité Marocaine ;
- Etre âgé de moins de 45 ans à la date de la prise de service.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**F1**) à remplir, téléchargeable depuis les sites www.ofppt.ma (volet Ressources Humaines) et www.emploi-public.ma ;
- Lettre de motivation ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste ;
- Copie légalisée de la CNI ;
- Copie légalisée du diplôme requis (les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence).

Date et lieu de dépôt des candidatures :

Dernier délai de dépôt des candidatures **14 Septembre 2018** inclus (Tout dossier de candidature reçu après cette date ne sera pas pris en considération) ;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse :

**OFPPT (Bureau d'ordre)
Intersection de la route B.O N°50 et la route nationale N° 11
Sidi Maârouf – Casablanca.**

N.B : Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ou transmis par email ne sera pas pris en considération ;

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à Laâyoune pour des tests écrits et oraux dont les dates du déroulement seront indiquées ultérieurement.

Affectation :

Les candidats retenus seront affectés en fonction du besoin et selon l'ordre de mérite à :
Boujdour, Dakhla, Laayoune, Guelmim, Tantan.